

École de la Passerelle

460, rue des Couventines, Québec G3G 1J8

Téléphone : (418) 634-5544 Télécopieur : (418) 849-2173

passerelle@csdps.qc.ca



RENCONTRE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT TENUE LE 30 OCTOBRE 2018 À 18 H 30

PROCÈS-VERBAL

Sont présents à la rencontre :

	Présences	Absences	
		Motivées	Non motivées
BÉLANGER, Carole	X		
BELLEMARE, Mélissa	X		
BOURASSA, Léonie	X		
GRONDIN, Martine	X		
JEAN, Isabelle	X		
MERNIER, Déborah	X		
MICHAUD, Guillaume	X		
MOENAERT, Cécile	X		
PICARD, Josée	X		
ST-GERMAIN, Vicky	X		
ST-PIERRE, Josée	X		
TILMANT, Iris	X		

Sont aussi présentes à la rencontre :

Nathalie Hébert, directrice

Josée Trépanier, aide à la direction

Audrey Mathieu, secrétaire

Roxanne Bélanger, stagiaire

1. Ouverture de l'assemblée et vérification du quorum (61 LIP)

Il est constaté que le quorum est atteint.

2. Adoption de l'ordre du jour

CE-18-19/01 Mme Josée St-Pierre propose l'adoption de l'ordre du jour tel que présenté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

ORDRE DU JOUR	Document(s) de référence				Objectif (s)			
	Ci-joint	À venir	Déposé sur place	À apporter	Pour information	Pour consultation	Pour approbation	Pour adoption
1. Ouverture de l'assemblée et vérification du quorum (61 LIP)								
2. Adoption de l'ordre du jour	✓							✓
3. Élection de l'exécutif <ul style="list-style-type: none"> • Présidence • Vice-présidence 								✓
4. Adoption du procès-verbal du 19 juin 2018	✓							✓
5. Suivis au procès-verbal du 19 juin 2018					✓			
6. Mot de la présidence					✓			
7. Établissement des règles de régie interne	✓			✓				✓
8. Questions du public (15 min.)								
9. Adoption des prévisions budgétaires 2018-2019			✓					✓
10. Adoption du budget de fonctionnement du CE								✓
11. Mot du représentant au comité de parents					✓			
12. Mot de la technicienne en service de garde					✓			
13. Participation des commissaires aux séances (45 LIP)								✓
14. Nomination des représentants de la communauté (42 LIP)								✓
15. Calendrier des séances 2018-2019			✓					✓
16. Sorties éducatives 2018-2019			✓					✓
17. Projet des finissants								✓
18. Informations de la direction					✓			
19. Droit de parole au public								✓
20. Levée de la séance								

Nathalie Hébert, directrice

3. Élection de l'exécutif

- **Présidence**

Considérant que le Conseil choisit son président parmi les représentants des parents au conseil d'établissement qui ne sont pas membres du personnel de la Commission scolaire :

_____		_____
Mme Cécile Moenaert	se propose.	
_____		_____
Mme Cécile Moenaert	est proposée par	Mme Isabelle Jean
_____		_____

La mise en candidature est close.

CE-18-19/02 Mme Cécile Moenaert est élue à l'unanimité à la présidence du conseil d'établissement de l'école de la Passerelle pour l'année scolaire 2018-2019.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

- **Vice-présidence**

Considérant que le Conseil désigne, en cas d'absence ou d'empêchement du président, parmi ses membres admissibles au poste de président, une personne pour exercer comme vice-président les fonctions et pouvoirs de ce dernier :

_____		_____
Mme Vicky St-Germain	se propose.	
_____		_____

La mise en candidature est close.

CE-18-19/03 Mme Vicky St-Germain est élue à l'unanimité à la vice-présidence du conseil d'établissement de l'école de la Passerelle pour l'année scolaire 2018-2019.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

4. Adoption du procès-verbal du 19 juin 2018

Il est mentionné qu'il manque une partie d'une phrase au point 4. Il aurait dû être lu « ... nous sommes en attente de recevoir les directives. Les demandes pour le projet plein air ont été mises en suspens. » De plus, deux coquilles ont été nommées. Au point 4 et au point 12, il aurait dû être lu « ... le Conseil d'établissement... ».

CE-18-19/04 Mme Carole Bélanger propose l'adoption du procès-verbal du 19 juin 2018 avec les modifications mentionnées.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

5. Suivis au procès-verbal du 19 juin 2018

Il est demandé si le ministère a donné un montant supplémentaire pour les achats de fournitures tels que les boîtes de mouchoirs, les écouteurs, etc. dont les écoles devront assumer les frais. Mme Nathalie Hébert explique qu'aucune subvention reliée à ces achats n'a été accordée pour l'instant.

6. Mot de la présidence

Mme Cécile Moenaert espère que la rentrée scolaire s'est bien passée considérant que l'école faisait face à de nouveaux défis avec les nouvelles classes et la nouvelle répartition des zones de l'école. Elle souligne les nombreux défis et les ajustements qu'a dû faire le service de garde et qui ont été réalisés avec brio. Elle souhaite une bonne année aux membres du Conseil d'établissement.

7. Établissement des règles de régie interne

Il est discuté qu'au point 2 des règles de régie interne il y ait une seule période de questions au public. Après discussion, les règles demeureront telles que présentées. Une attention particulière est portée sur le point 3.5 concernant les absences des parents aux séances. Il est demandé que lorsqu'un membre s'absente, d'en informer la secrétaire afin de connaître à l'avance s'il y aura quorum ou non pour la rencontre et au besoin, annuler la rencontre avant les déplacements des membres.

CE-18-19/05 Il est proposé par Mme Isabelle Jean d'adopter les règles de régie interne telles que présentées.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

8. Questions du public

Des parents étaient présents pour soulever une problématique en rapport au 100 % et souhaitaient avoir des précisions concernant le projet. Il est expliqué qu'un comité a été mis en place pour élaborer le projet et celui-ci a été présenté à l'ensemble de l'équipe-école. Ce projet est en place depuis le mois de novembre 2017. Avec le comité, des mesures sont en place pour réévaluer le projet périodiquement et des informations sont acheminées aux parents.

9. Adoption des prévisions budgétaires 2018-2019

Le document est remis aux membres sur place et un temps est laissé pour la prise de connaissance. Le tableau des prévisions budgétaires est présenté et expliqué. Il est nommé qu'un montant de 55 000 \$ a été résorbé lors de l'année 2017-2018.

CE-18-19/06 Il est proposé par Mme Cécile Moenaert d'adopter le budget de fonctionnement du conseil d'établissement 2018-2019.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

10. Adoption du budget de fonctionnement du CE

Il est proposé que le montant de 250 \$ pour le conseil d'établissement puisse être dépensé soit en frais de garde ou soit lors du dernier souper du conseil d'établissement.

CE-18-19/07 Mme Isabelle Jean propose d'approuver le budget de fonctionnement du conseil d'établissement tel que présenté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

11. Mot du représentant au comité de parents

Mme Vicky St-Germain, représentante au comité de parents, distribue un résumé de la rencontre. Il est nommé que chaque école doit intervenir dans le plan éducatif et que le Conseil d'établissement aura à recueillir l'avis de la communauté et procéder à des cercles de discussions. Le moment de consultation des parents varie dans chacune des écoles.

De plus, le recours collectif des frais scolaires chargés en trop étant terminé, la firme Collectiva en collaboration avec la GRICS est mandatée pour effectuer, s'il y a lieu, le remboursement destiné aux parents.

Après discussion concernant un comité mis sur pied par la Commission scolaire pour créer des outils pour venir en aide aux familles dans le besoin, notre représentante se joindra à ce comité.

12. Mot de la technicienne en service de garde

L'augmentation de clientèle amène un beau défi d'adaptation pour tout le personnel du service de garde. Les sélections pour la LIG ont été faites; soccer, cheerleading et improvisation débiteront dans les prochaines semaines. Les acti-soirs débiteront, pour les groupes de 3^e à la 6^e année, la semaine prochaine. L'application Hop Hop est encore très appréciée. Une éducatrice a été ajoutée à l'accueil du soir pour réduire le temps d'attente des parents. Il est mentionné qu'il est possible d'augmenter le temps entre le moment où le GPS envoie l'information à l'application pour réduire le temps d'attente des parents. Des félicitations sont transmises concernant le niveau de sécurité des enfants au service de garde.

13. Participation des commissaires aux séances (45 LIP)

Mme Nathalie Hébert explique que le Conseil d'établissement a la possibilité d'inviter la commissaire qui est attirée à notre secteur pour assister aux rencontres.

CE-18-19/08 Il est proposé par Mme Carole Bélanger que la commissaire de la circonscription numéro 23 soit autorisée à participer aux séances du conseil d'établissement pour l'année scolaire 2018-2019.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

14. Nomination des représentants de la communauté (42 LIP)

Mme Nathalie Hébert explique que l'organisme RAFAL n'a plus de représentant de la communauté. Elle invite les membres à proposer des gens qui seraient intéressés à devenir représentant de la communauté au conseil d'établissement.

15. Calendrier des séances 2018-2019

Mme Hébert présente le calendrier des séances. Il est demandé lors des envois de convocation, une confirmation de présence. Cela nous permet de nous assurer que le quorum est atteint pour la tenue de la séance.

CE-18-19/09 Mme Isabelle Jean propose d'approuver le calendrier des séances pour l'année 2018-2019.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

16. Sorties éducatives 2018-2019

Mme Hébert présente les sorties éducatives pour chaque niveau scolaire. Elle mentionne qu'avec les nouvelles règles budgétaires un montant de 28 \$ sera payé par l'école et qu'un montant de 22 \$ par enfant sera demandé aux parents.

Cette année, pour le programme La culture à l'école, un artiste viendra à l'école au mois d'avril pendant 9 jours pour présenter un spectacle à l'ensemble des élèves de l'école. Le tout est défrayé par la subvention « La culture à l'école » et par le budget école.

Le tableau des sorties éducatives est expliqué pour chaque niveau.

CE-18-19/10 Mme Cécile Moenaert propose l'adoption des sorties des classes du préscolaire à la 4^e année.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

CE-18-19/11 Mme Isabelle Jean propose l'adoption des sorties qui se feront à pied aux alentours de l'école.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

CE-18-19/12 Mme Isabelle Jean propose l'adoption des sorties du projet plein air pour la classe de 4^e-5^e année et les 2 classes de 5^e année pour un montant de 72 \$, montant payé par les parents.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

CE-18-19/13 Mme Isabelle Jean propose l'adoption des sorties du « Projet des Finissants » pour les classes de 6^e année.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

17. Projet des finissants

Mme Nathalie Hébert explique que pour diminuer le montant de 220 \$ demandé aux parents, les élèves des classes de 6^e année peuvent participer à une campagne de financement avec la compagnie Perfection.

CE-18-19/14 Mme Josée Picard propose l'adoption du montant de 220 \$ qui est demandé aux parents des élèves de 6^e année pour le Projet des finissants.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

CE-18-19/15 Mme Cécile Moenaert propose l'adoption du Projet des finissants de 6^e année.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

18. Informations de la direction

Mme Nathalie Hébert informe qu'à partir de la semaine prochaine, les élèves profiteront d'une cour de récréation éclatée. Ils auront la possibilité de jouer dans différentes zones. Cette semaine, les élèves ont visionné un PowerPoint afin de les préparer à structurer les jeux selon les zones déterminées. Aussi, les corridors deviendront animés; différentes stations seront installées dans les corridors pour animer les déplacements.

19. Questions diverses

Les sujets suivants sont abordés :

- Des précisions sont demandées sur la règle du silence. Il est mentionné que l'équipe-école travaille à la mise en place du code de vie et qu'on modélise les comportements attendus.
- Des questions sont soulevées relativement aux balises de visionnement de films. Mme Nathalie Hébert fera des vérifications pour voir les pratiques. Il est nommé qu'au service de garde, habituellement un film par mois et par groupe est autorisé.
- **Dans les années antérieures**, la présentation du personnel à la rentrée était appréciée. L'information sera transmise au comité.

20. Levée de la séance

CE-18-19/16 Considérant que l'ordre du jour est épuisé, Mme Cécile Moenaert propose la levée de la séance à 21 h.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Cécile Moenaert,
présidente

Audrey Mathieu,
secrétaire